



SMV

Formation Audit Conseil

MANAGEMENT

LA DISCRIMINATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

DUREE :

4 jours

PUBLIC :

Personnel pénitentiaire
(agent d'Etat)

PREREQUIS :

Aucun

MOYENS

PEDAGOGIQUES :

Cours (PPT) ; mise en situation ; analyse de cas pratique ; document de lecture, mise en situation et analyse de cas pratique

Moyens humains : formateur expert dans le domaine

NOTRE PLUS :

SMV ACADEMY

Accompagnement avant, pendant et après la formation par nos formateurs

🔍 QU'EST-CE QUE LA DISCRIMINATION ?

🔍 QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE LE HARCELEMENT ET LA DISCRIMINATION ?

🔍 LES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DE LA DISCRIMINATION

- ▶ Handicap ; sexuel ; racial, genre, etc.
- ▶ Savoir détecter une situation discriminatoire
- ▶ Sensibiliser autour des apports de la Loi Taubira du 6 août 2012
- ▶ Sensibiliser contre toute forme de discrimination
- ▶ Cadre de référence et langage commun
- ▶ Motifs retenus par la loi

🔍 DONNEES JURIDIQUES DES DISCRIMINATION (PRINCIPE JURIDIQUE DE NON-DISCRIMINATION)

- ▶ Cas pratique de situation déjà vécues : paroles, comportements (mise en situation pour les volontaires et jeux en équipe)

🔍 REPERER LES ATTITUDES DISCRIMINATOIRES ET PROMOUVOIR L'EGALITE

- ▶ Repérer les comportements d'exclusions
- ▶ Construction d'une identité professionnelle équilibrée avec un sens partagé

• Evaluation de fin de formation

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Repérer et reconnaître le type de discrimination au sein de son équipe et/ ou de son organisation
- D'adapter sa posture et d'alerter les professionnels ou autorité compétente (communication)
- De se protéger de toute forme de discrimination

V1. 04/10/2022